



La Gazette Guittéenne

Le mot de Madame le Maire

Guittéennes, Guittéens,

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. L'année 2024 ne nous aura de nouveau pas épargnés en événements qu'il s'agisse de guerres, de conflits politiques ou encore de catastrophes naturelles. Lors des élections européennes début juin, de nombreux français ont évoqué leurs pessimisme et crainte sur leur avenir face à cette grande institution leur paraissant très éloignée de leurs inquiétudes et pourtant si présente dans notre quotidien.

Puis notre président de la République a pris la décision de dissoudre l'assemblée nationale dans l'objectif de retrouver une légitimité parlementaire. Mais voilà, l'électorat français est encore plus divisé qu'il a pu l'être par le passé, si bien que l'année 2024 restera unique dans l'histoire de notre cinquième république avec 4 premiers ministres différents. Cette instabilité provoquée par des postures politiques extrêmes laisse un grand nombre de nos citoyens dans l'attente mais aussi peu de place à cette union indispensable pour répondre avec beaucoup plus de sagesse et de sérénité à tous leurs réels problèmes.

Dans le même temps et fort heureusement, notre pays a su faire l'étal de tout son savoir-faire. Les commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie de 1944 avec l'accueil de nombreuses délégations étrangères, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été à Paris et la démonstration du savoir-faire de tous nos artisans et compagnons passionnés par leurs métiers dans la reconstruction de Notre Dame de Paris démontrent un quotidien bien éloigné de toute gesticulation politique.

La réalité de notre conseil municipal a été de faire fi de toutes ces élucubrations et de poursuivre son investissement notamment sur deux projets importants pour notre commune. Ainsi comme vous avez pu le constater, la viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement de la Ville Dartois avec ses 14 lots est maintenant terminée et la vente a débuté. Dans le même temps, le projet de réhabilitation de la maison Langlais se poursuit. Nous restons dans l'attente d'une validation du permis de construire mais la concrétisation du projet dépendra de potentielles subventions.

Autre composante indispensable de notre commune et également bien éloignée des divagations que nous vivons est notre tissu associatif. Il contribue à vous permettre de vous échapper de votre quotidien en vous divertissant durant quelques instants. Bureaux, adhérents et sympathisants, soyez remerciés de tout votre investissement et de contribuer au dynamisme de notre commune.

2024 a vu la fermeture au mois de mai de notre supérette. La municipalité est consciente de la nécessité d'un tel service pour une partie de notre population. Elle demeure en contact avec le propriétaire dans le but de définir notre possible action pour trouver un repreneur. Cependant, avec la liquidation commerciale qui a suivi et les bilans financiers insuffisants, l'interrogation porte également sur la viabilité de ce type de magasin dans notre petite commune.

L'année qui s'achève a également enregistré plusieurs mouvements au sein de notre personnel administratif et technique et nous devrions démarrer la prochaine année avec plus de stabilité. Leurs missions s'avèrent toujours aussi complexes et ils doivent de plus composer avec les imprévus et l'indélicatesse de certains. Je les invite en liaison avec nos élus à poursuivre leur engagement et je leur apporte tout mon soutien.

Dans l'espoir de vous retrouver à notre cérémonie de vœux, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Géraldine Lucas



Les Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux est fixée au :

Samedi 4 janvier à 18H30 à la salle des Fêtes



✚ *Etat Civil*

▪ *Naissances*

Date naissance	Enfant
22 mai	Lyana HERMESSAN
27 juin	Alwenna RADENAC
01 octobre	Louis MILAN
08 octobre	Aksel BOUKABA
19 novembre	Éloen LESNE ALLANO

Avec la loi RGPD, seules les naissances pour lesquelles les parents ont donné leur autorisation sont mentionnées.

▪ *Mariages*

Date	Epoux
14 septembre	Karine GARDEUR et Michel SAUVAGE
21 septembre	Fanny NOGUES et Xavier BAYAUT
04 octobre	Charline KERGUIGNAS et Victorien LABOURDE

▪ *PACS*

Date	Pacsés
26 février	Laurine BRESSANO et Matthis ORAIN
04 mars	Vanessa LHERMITTE et Alex MUTUALE
08 juillet	Malory ALLANO et Cédric LESNE
21 septembre	Valentine GLEMÉE et Ludovic FRICHOT

▪ *Décès de personnes domiciliées à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date de décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
18 septembre	Eugène CHARPENTIER	Décédé à Evran
15 octobre	Hubert PIEDVACHE	Décédé à Saint-Malo
11 décembre	Hélène GAREL née COLOMBEL	Décédée à Guitté

▪ *Décès de personnes nées à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
13 janvier	Madeleine MAHE née MAUGENDRE	Décédée à Evran
18 février	Marie BOIXIERE	Décédée à Toulouse
30 juin	Christiane HAMON	Décédée à Eréac
11 septembre	Marthe BOIXIERE née RAFFRAY	Décédée à Broons
06 octobre	André DARTOIS	Décédé à Dinan
10 octobre	André HAMON	Décédé à Caulnes
25 octobre	Jean TOSTIVINT	Décédé à Montreuil-sur-Ille
15 novembre	Annick BRIAND née LUCAS	Décédée à Caulnes
05 décembre	Marcel LECLERC	Décédé à Dinan

Urbanisme

- Autorisations d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire **déposés**

Permis de construire

Date demande	Projet	Adresse
22 mars	Construction d'un garage	1, rue du Stade
09 avril	Construction d'un garage	6, rue du Stade
30 avril	Travaux sur construction existante	La Sicotais
12 juillet	Rénovation d'une maison	24, Le Champ Janou
29 juillet	Atelier agricole	Beau Chêne
26 septembre	Aménagement bâtiment	2, rue du Calvaire

Demandes préalables

Date demande	Projet	Adresse
11 janvier	Abri de jardin	1, allée des Tilleuls
30 janvier	Clôture et portail	2, La Lande
05 février	Changement de fenêtres	4, La Lande
06 février	Création et changement de fenêtres	7, Le Bas Uzel
29 avril	Création d'une mare	La Pantenne
14 mai	Remplacement de 2 fenêtres de toit	46, La Ville Morvan
14 mai	Création de fenêtre de toit	38, La Grande Vallée
17 juin	Pose de panneaux photovoltaïques	1, rue des Blés d'Or
05 août	Installation d'une pergola et d'un portail	7, rue des Blés d'Or
17 septembre	Pose de fenêtre de toit et d'une clôture	24, Le Grillon
29 octobre	Pose de panneaux photovoltaïques	Le Fertay

Le Conseil Municipal

Tarifs 2024

Les concessions au cimetière	Columbarium	
30 ans.....60 €/m ²	<i>Concession pour dépôt d'une cave-urne</i>	<i>Tarifs pour une case</i>
50 ans.....85 €/m ²	10 ans.....20 €	10 ans.....290 €
	15 ans.....30 €	15 ans.....415 €
Un emplacement correspond à 2 m ²	20 ans.....40 €	20 ans.....500 €
	30 ans.....60 €	30 ans.....710 €

➤ La Garderie scolaire

Matin

de 7h15 à 8h30 : 1.47 € / enfant

de 7h30 à 8h30 : 1.26 € / enfant

Soir

de 16h45 à 18H00 : 2.50 € / enfant (goûter fourni)

de 16H45 à 19H00 : 3.20 € / enfant (goûter fourni)

de 17H45 à 19H00 : 1.47 € / enfant (sans goûter)

Un forfait de 20 € est applicable pour les retards non justifiés après 19H00.

➤ La Salle polyvalente

- Arrhes à la réservation de 65 €.
- Une caution de 800 € sera demandée à la remise des clés.

Options de location	Personnes intra Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	260 €	340 €	320 €	400 €
La journée (1 ou 2 repas)	190 €	250 €	250 €	310 €
Vin d'honneur, apéritif, ...	70 €	100 €	70 €	100 €
Réunion, loto, manifestations diverses, ...	90 €	120 €	90 €	120 €

- En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 60 € par jour.
- Associations communales : 1^{ère} et 2^{nde} locations annuelles gratuites avec chauffage payant à chaque fois.
- Restitution des locaux en mauvais état de propreté : facturation du nettoyage par la mairie soit 40 €/h, le kit ménage mis à disposition sera facturé au prix d'achat s'il ne se trouve pas restitué.
- Possibilité de louer des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
 - Forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible ;
 - En cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire ;
 - Il est demandé de prévoir au minimum 2 personnes pour la manutention des tables et chaises.

➤ La vaisselle

- Uniquement pour les associations, mise à disposition gratuite.
- La clé du local sera laissée aux associations lors de la location.

➤ La Salle des associations

- Associations communales : gratuit.
- Vin d'honneur, rassemblement après obsèques : 40 € sans chauffage, 60 € avec chauffage.
- Rassemblement des familles après obsèques (défunt habitant Guitté) : facturation uniquement du chauffage soit 20 €.

🌈 Remise des bénéfices d'Octobre Rose

Samedi 26 octobre 2024, la municipalité avait convié pour la seconde année consécutive toutes les associations locales afin d'organiser collectivement une manifestation au profit d'Octobre Rose, élan solidaire destiné à récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. Ainsi de 11h00 à 16h00, Guittéens et personnes des communes alentour, petits comme grands, ont pu participer aux multiples animations proposées. Cette journée a permis de récolter 1140.00 €. Saluons l'initiative de Catherine Coulombel pour la fabrication de trois coussins du cœur à destination des femmes ayant subi une intervention chirurgicale.

La remise du chèque s'est déroulée le vendredi 13 décembre 2024 à la Maison des Associations de Rennes. Etaient présents la direction du Centre Eugène Marquis qui a dans un premier temps présenté les investissements réalisés avec les dons et les recherches pour combattre cette maladie, et les représentants d'associations qui, dans un second temps, ont exposé les actions menées ou à venir.



✚ Commémoration du 11 novembre

Il y a 106 ans le 11 novembre 1918 à 11H00, les clairons sur les différentes lignes de front faisaient taire définitivement les armes, mettant un terme à plus de 4 années de destructions, de douleurs et d'anéantissements. Immédiatement, chaque commune de France accèdera aux volontés des anciens combattants profondément heurtés par la disparition de leurs compagnons d'armes. Elles édifieront des lieux de mémoire sur lesquels seront gravés les noms et prénoms de leurs enfants tués ou disparus lors de ce terrible conflit. Depuis, à chaque date anniversaire, ces lieux de mémoires sont pavés et la population se réunit afin d'honorer leur sacrifice.



Le 11 novembre dernier, la mairie avait invité élus locaux, adhérents des associations et la population pour participer à ce devoir de mémoire. Cette célébration s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes venue écouter le message de nos autorités et se remémorer tous les combattants de notre commune dont le sacrifice ultime a contribué à la liberté de notre pays.

✚ Point de situation maison Langlais

La demande de permis de construire selon les plans validés par le conseil municipal a été déposée le 27 septembre et nous attendons donc sa validation. Sans attendre cette réponse, afin d'évaluer très précisément les coûts du projet, un appel d'offres va être lancé. Cette étape nous permettra de solliciter plus rapidement les subventions nécessaires et indispensables. Dès réponses obtenues, il nous faudra alors valider une réalisation des travaux d'un seul tenant ou en plusieurs étapes.

Quant à la sous-commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, elle a donné un avis favorable au projet le 4 décembre.

✚ Subventions

Une subvention de 35 € par collégien ou écolier habitant Guitté a été validée par le conseil municipal lors de sa séance du 30 novembre 2024 pour des excursions programmées en 2025 par leurs établissements de référence :

- Collège Notre-Dame d'Espérance : 14 collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour des voyages au ski, à Guerlédan, en Angleterre ou en Espagne.
- Ecole Sacré-Cœur de Guitté : 46 écoliers de la grande section au CM2 pour un voyage découverte de 5 jours à Saumur.

✚ Extension du lotissement de la Ville Dartois

La viabilisation du lotissement de la Ville Dartois 2 est maintenant terminée. Plusieurs lots se trouvent sur le point d'être vendus ou ont reçu un intérêt par de futurs acquéreurs. Les permis de construire peuvent donc être déposés. Pour les lots encore disponibles au prix de 32.74 € HT (TVA à la marge), vous pouvez contacter la mairie. Lors du conseil municipal du 29 octobre dernier, les membres présents devaient valider la nomination d'éventuelles nouvelles rues. Après échange et analyse, il a été convenu d'intégrer les adresses postales futures de certains lots aux rues déjà référencées des Cerisiers et des Marronniers et de créer la seule rue des Châtaigniers.

✚ Toujours des actes d'incivilité sur notre commune !

Hélas, plusieurs dépôts sauvages sont encore retrouvés, notamment sur les accotements entre la Corgnais et la Pinotais où, régulièrement, des canettes en verre jonchent les alentours. La gendarmerie est informée de la situation. Pour mémoire, lorsque des déchets sont abandonnés ou déposés en dehors des lieux réservés à cet effet, l'autorité titulaire du pouvoir de police peut exiger le paiement d'une amende maximale égale à 15 000 € et demander aux auteurs la remise en état des lieux.

Notre commune adhère à la SPL Dinan-Cap Fréhel Tourisme

Aujourd'hui la compétence tourisme de notre territoire est partagée par plusieurs institutions (région, département, intercommunalité, communes, etc.). Plus précisément, depuis 2017 Dinan Agglomération gère le dossier en relation avec les offices associatifs du tourisme par conventions d'objectifs, les communes sans véritable label touristique n'étant pas impliquées.

Cette situation particulière nécessite une évolution juridique en sachant qu'une association ne peut être dirigée par un élu. Il y a lieu également de renforcer les coordinations et d'inclure dans une gouvernance les petites communes, de développer le dialogue avec tous les professionnels locaux du tourisme et d'accélérer la valorisation du patrimoine.

Pour cela, le projet prévoit la création d'une SPL (Société Publique Locale) dont les actionnaires exercent le contrôle. Les offices du tourisme et le service tourisme de Dinan Agglomération ne feraient plus qu'une entité dirigée par un organe de direction où l'une de ses composantes représenterait les petites communes.

Il nous fallait devenir actionnaire pour intégrer l'assemblée spéciale représentant les petites communes dans le comité d'administration. Pour cela, à l'unanimité les membres présents, lors de la réunion du conseil municipal du 30 novembre 2024, ont donné quitus à Madame le Maire pour obtenir une action de 500 €, nombre minimal pour adhérer.

Rénovation des voiries

Le programme de voirie 2024 de Dinan Agglomération comprenait la reprise de la route de la Forestrais et une partie de la route de Traillaac en enrobé à chaud. L'entreprise SPTP de Ploufragan a réalisé les travaux pour un coût de 36 347.49 € TTC, montant pris sur la dotation voirie annuelle de Dinan Agglomération.

La route de l'école étant fortement détériorée, la commune de Guitté a pris part au marché de Dinan Agglomération par convention de maîtrise d'ouvrage afin de la remettre en état. La société Colas a réalisé les travaux en enrobé souple pour un coût de 4 550.34 € TTC que la commune devra rembourser à Dinan Agglomération.

Dissolution CCAS

En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action sociale (CCAS) ne demeure plus obligatoire que dans les communes de 1 500 habitants et plus. Aussi, le conseil municipal lors de sa séance du 29 octobre 2024 a validé sa dissolution.

A compter du 1^{er} janvier 2025, la commune assurera donc directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS.

Une commission communale d'action sociale composée de conseillers municipaux (Géraldine Lucas, Christine Crespel, Claudine Tostivint & Catherine Dartois) et de volontaires (Solange Sicot, Annie Bougis, Guy Dartois) supervisera, comme auparavant, les colis de Noël pour les guittéens en maison de retraite, le goûter des aînés mais aussi les éventuelles demandes d'aide.

Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude

Lors de précédents numéros, nous vous avons informé de la décision de notre conseil municipal d'adhérer au futur Parc naturel régional (PNR) Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude. Le syndicat mixte de préfiguration, spécialement créé pour atteindre cet objectif, était alors chargé de présenter, de suivre et d'argumenter la nécessité que les communes bordant la Rance devaient avoir une reconnaissance de leurs richesses environnementales, patrimoniales et que leurs paysages variés constituaient une valeur ajoutée.

Depuis le 19 octobre 2024, par décret signé par le premier ministre est né le 59^{ème} PNR. Donc notre village, comme les 65 autres communes (de 2 départements et de 3 intercommunalités différentes) ayant choisi d'adhérer, va intégrer ce nouveau PNR. Un syndicat mixte d'aménagement et de gestion va maintenant prendre le relais de la précédente entité et se structurer pour devenir opérationnel au 1^{er} janvier 2025.

✚ Personnel communal

Depuis le début de l'année 2024, l'une de nos secrétaires à temps partagé est en arrêt maladie et ne peut pour le moment reprendre son activité à temps complet sur les 3 communes de Guitté, Guenroc et St Maden. Après avoir rencontré des difficultés pour trouver un remplaçant compétent et opérationnel auprès du centre de gestion, la commune a décidé de réduire son effectif à une seule secrétaire mais à temps complet. Stéphanie Château sera donc embauchée directement par la commune à compter du 1^{er} janvier 2025 à 35 heures par semaine. La mairie sera ouverte au public les lundis, mardis et vendredis matin (8h – 12h30).

Valérie Coulombel en activité au sein de la commune en tant qu'agent communal référente de la cantine, de la garderie et de l'entretien des bâtiments communaux depuis 15 ans rejoindra à partir du 1^{er} janvier 2025 une autre collectivité. La municipalité la remercie de toutes ces années d'investissement au sein de notre commune et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles activités. A la même date, elle sera remplacée dans son poste par Milène Jégou, résidente de Guitté depuis quelques mois, nous lui souhaitons la bienvenue et un plein épanouissement dans sa fonction.

✚ Retour d'expérience érosion

Lors des intempéries de fin septembre 2024, plusieurs parcelles en culture sur notre commune ont subi des phénomènes d'érosion et des ravinements venus altérer leur surface exploitable. Dans le même temps, la dénivellation en de nombreux endroits a favorisé sur les points bas une accumulation importante, non seulement d'eau, mais également de boues et d'alluvions obstruant les circuits habituels du ruissellement. Consciente que ces phénomènes sont hélas appelés à se renouveler, la commune avait convié le 28 octobre 2024 élus et responsables de nos exploitations agricoles, pour un échange en présence du service GEMAPI de Dinan Agglomération et de son vice-président M. David Boixière.

Il en est ressorti de ce premier échange qu'aucune préconisation spécifique ne pourra résoudre toutes les problématiques de notre commune, ni encore moins une décision administrative prise par un échelon central, tant le dossier est complexe et que chaque partie concernée possède déjà plusieurs contraintes. Les expériences déjà observées pour contrecarrer ces phénomènes soudains et souvent imprévus tendent à favoriser une combinaison d'options complémentaires à chaque lieu.

La seconde réunion a eu lieu le 16 décembre en présence d'une importante assemblée composée d'exploitants de parcelles cultivées sur Guitté, de représentants du service GEMAPI de Dinan Agglomération et d'élus. Les échanges ont en premier temps abordé des actions déjà réalisées sur d'autres communes puis confirmé que chaque parcelle ou groupe de parcelles concernés est spécifique. L'analyse doit être individuelle et n'implique pas de créer une commission d'étude sur des zones ou des versants. Ces éléments ont été pris en compte dans l'agenda de Dinan Agglomération et l'action portera en priorité sur les lieux concernés par les derniers événements mais aussi sur les zones considérées comme potentiellement vulnérables.

✚ Remise en état de nos sentiers de randonnée



Notre commune, son patrimoine, les bords de la Rance ou encore les alignements mégalithes voisins de Lampouy en Médréac créent un intérêt pour les adeptes de la randonnée ou de découvertes. Dans le même temps, de nombreuses cartes, documentations et revues spécialisées relatent ses charmes et contribuent à son attrait. Simultanément, sur le terrain les débroussaillages, les mises en valeurs et la sécurité des sentiers doivent être continus. A ce titre, nous remercions toutes les actions entreprises tout au long de l'année par l'association « **Roc VTT** » afin de préserver tous ces parcours.

Néanmoins, il est convenu que notre commune devra revaloriser la signalisation présente sur le terrain et conjointement améliorer la mise en valeur de son petit patrimoine situé sur les parcours. Dans ce but, des groupes de bénévoles vont s'attacher outre, à maintenir en l'état les sentiers, d'implanter les signalisations utiles ou bien encore concevoir un affichage pour souligner les différentes composantes du passé de notre commune.

Bibliothèque

Dans notre précédent numéro, nous vous informions du souhait de Dinan Agglomération de modifier les conditions d'accès à notre bibliothèque, décision motivée par une fréquentation du grand public devenue infime. Lors de la réunion programmée le 16 novembre dernier, étaient présents la responsable de la bibliothèque, les personnes fidèles du lieu et des élus communaux. Dans un premier temps ont été exposées dans le détail les raisons de la fermeture. Elle interviendra le 31 décembre 2024. Le mardi après-midi sera maintenu, mais cependant dans les locaux de l'école.

Plusieurs options seront mises en place aussi bien pour les personnes capables de se déplacer ou non. Avant toute démarche comme pour aujourd'hui, il vous faudra acquérir votre carte de fidélité gratuite en sachant que pourrez emprunter les livres dans n'importe quelle bibliothèque du réseau LIRICI de Dinan Agglomération et les rendre au même endroit. L'option en ligne vous permettra d'accéder au catalogue et faire des réservations en précisant la bibliothèque de récupération. Vous recevrez alors un mail de confirmation. Enfin, par téléphone et aux horaires d'ouverture de la médiathèque de Caulnes, votre commande sera prise en compte.

Afin de faciliter encore plus vos retraits, vous pourrez envoyer un mail ou téléphoner à la médiathèque de Caulnes pour indiquer votre souhait d'un dépôt de votre commande en mairie de Guitté et vous pourrez ainsi la récupérer lors de ses horaires d'ouverture.

Enfin quelques informations à connaître :

- Il existe une boîte de retour à la bibliothèque de Caulnes utilisable 24/24h ;
- Chaque adhérent peut présenter des suggestions d'acquisition d'ouvrages ;
- Dans l'attente d'une modification, ne plus sélectionner la bibliothèque de Guitté sur le site LIRICI de Dinan Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
- Références de la médiathèque de Caulnes : 02.96.83.83.22 et mediatheque.caulnes@dinan-agglomeration.fr .

Actualités

Ecole Sacré-Cœur



Pendant les vacances de la Toussaint, des travaux ont été réalisés dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Les plafonds, hauts de plus de 4m, ont été rabaisés afin de réguler la température dans les salles améliorant le confort des élèves et diminuant la consommation électrique. Nous remercions les parents venus aider au démontage des anciens plafonds.

Courant décembre, les élèves ont entamé le chemin de l'Avent dans la joie et la bonne humeur. Ils ont peint de grands personnages en bois permettant de constituer une jolie crèche, visible devant la mairie depuis le vendredi 20 décembre.

Nous vous donnons la date de nos portes ouvertes, le samedi 22 mars 2025.

Course aux balises

L'Espace de Vie Sociale de Médréac a organisé une course aux balises à l'aire de loisirs de Guitté le mercredi 23 octobre de 16h à 17h30 sous le soleil ! 8 familles soit 15 enfants y ont participé.



🚩 Crêperie éphémère



La partie de crêpes revient !!!

Après une première expérience en février 2024, la crêperie éphémère réitère le concept les :

- Vendredi 24 janvier de 19h à 22h ;
- Samedi 25 et dimanche 26 janvier de 12h à 22h.

Une fois de plus, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons dès le vendredi soir à la salle des Fêtes de Guitté.

N'hésitez donc pas à réserver vos places au 06.47.03.27.39 ou à lapartiedecrepes@orange.fr.

La partie de crêpes vous attend !

🚩 Goûter des aînés

Le goûter des aînés aura lieu le samedi 15 mars 2025 à 15h, les habitants de 70 ans et plus y seront conviés. Les invitations vous parviendront début février. Si par inadvertance vous n'étiez pas destinataire de cette dernière, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous enregistrer.

Vous pourrez y découvrir une petite surprise !

🚩 Smictom

A compter du 6 janvier 2025, les bacs d'ordures ménagères (bac vert) seront collectés toutes les deux semaines au lieu d'une fois par semaine. Pour la commune de Guitté, la collecte aura lieu le vendredi. Il est rappelé aux usagers de sortir les bacs la veille des collectes. Cette modification est une conséquence positive de l'extension du geste de tri.

La collecte des bacs verts et des bacs jaunes se fera en alternance sur un jour fixe de la semaine, vous pouvez désormais retrouver le calendrier des jours de collecte sur le site du SMICTOM à l'adresse suivante : <https://www.smictom-centreouest35.fr/la-collecte/>.

Calendrier des levées du **bac jaune** :

Vendredi 10 janvier 2025	Vendredi 24 janvier	Vendredi 7 février	Vendredi 21 février
Vendredi 7 mars	Vendredi 21 mars	Vendredi 4 avril	Vendredi 18 avril
Samedi 3 mai	Vendredi 16 mai	Samedi 31 mai	Samedi 14 juin
Vendredi 27 juin	Vendredi 11 juillet	Vendredi 25 juillet	Vendredi 8 août
Vendredi 22 août	Vendredi 5 septembre	Vendredi 19 septembre	Vendredi 3 octobre
Vendredi 17 octobre	Vendredi 31 octobre	Samedi 15 novembre	Vendredi 28 novembre
Vendredi 12 décembre	Samedi 27 décembre		

Calendrier des levées du **bac vert** :

Vendredi 17 janvier 2025	Vendredi 31 janvier	Vendredi 14 février	Vendredi 28 février
Vendredi 14 mars	Vendredi 28 mars	Vendredi 11 avril	Samedi 26 avril
Samedi 10 mai	Vendredi 23 mai	Vendredi 6 juin	Vendredi 20 juin
Vendredi 4 juillet	Samedi 19 juillet	Vendredi 1 ^{er} août	Samedi 16 août
Vendredi 29 août	Vendredi 12 septembre	Vendredi 16 septembre	Vendredi 10 octobre
Vendredi 24 octobre	Vendredi 7 novembre	Vendredi 21 novembre	Vendredi 5 décembre
Vendredi 19 décembre			

L'info des asso's

Foyer des Jeunes : Cette année, l'assemblée générale s'est tenue le 19 octobre 2024 pour élire le nouveau bureau :

Co-Présidents : Baptiste Roulon / Tanguy Desportes
Vice-Présidente : Olivia Lucas
Trésorière : Lucie Verger
Trésorier adjoint : Dorian Desportes
Secrétaire : Tom Martineau
Secrétaire adjoint : Anna Thomas
Membres : Noé Rolland, Jules Revault, Baptiste Macé,
Thomas Lucas, Emilie Roulon, Lilou Gorré,
Ophélie Raffray, Tony Gaudin



Tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans habitant sur Guitté sont les bienvenus au foyer. N'hésitez pas à nous envoyer un message pour suivre les activités du foyer sur notre compte Instagram [@foyerjeuneguitte](https://www.instagram.com/foyerjeuneguitte)

Dates à retenir :

- **12 avril 2025** : Repas paëlla
- **21 juin 2025** : Tournoi de foot

Nous espérons vous voir nombreux à ces événements !

L'ASGG : Petit point sur ce début de saison : commençons par l'équipe féminine qui semble avoir pris beaucoup d'assurance avec 2 premières victoires dans la 1^{ère} partie du championnat. Elle est classée actuellement 4^{ème} sur 8.

Concernant l'équipe B, elle se retrouve 8^{ème} sur 10 avec 5 défaites, un match nul et une victoire.

Pour l'équipe fanion, elle se classe 10^{ème} avec 5 défaites, 2 matchs nuls, 2 victoires. Il faudra se battre lors de chaque match à venir pour rester en D2.



Le 17 novembre a eu lieu la remise des maillots sponsorisés par le Crédit Agricole, en présence de Fabien Cholet, président du conseil d'administration. Merci à Olivier Desportes à l'origine de ce sponsoring.



Puis le 8 décembre, Jean-Frédéric Boudet, responsable d'Intermarché Caulnes, a offert un jeu de maillots.

Enfin, pour conclure en beauté, le beaujolais nouveau a encore fait carton plein, nous étions 80 réunis dans la salle des fêtes de GUENROC, quelle belle soirée !

Date à retenir pour 2025 : **soirée choucroute le 9 mars**

Venez nous supporter avec toujours autant d'enthousiasme, ça fait chaud au cœur !

Le bureau vous souhaite de joyeuses fêtes, prenez soin de vous.

AAPPMA les pêcheurs de la haute rance : En 2024, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) totalise 430 adhérents (contre 544 en 2023) dont 8 sont de Guitté. Cette diminution du nombre de cartes vendues s'explique en grande partie par la vidange de la retenue d'eau de Rophémel et donc l'impossibilité d'y pêcher.

L'association comprend :

- **Un APN (Atelier Pêche Nature) :** Une douzaine de jeunes s'est initiée à la pêche par 4 moniteurs lors de 14 séances réparties sur l'année. Les inscriptions se font au moment du forum des associations début septembre. Renseignements au 06.72.47.88.95.
- **Un club de pêche adulte :** Il compte une trentaine d'adhérents se retrouvant dans la convivialité tous les 15 jours autour de différents lieux de pêche. Les nouvelles inscriptions se feront le 25 janvier 2025. Renseignements au 06.47.58.64.88.

L'AAPPMA assure également :

- L'empoisonnement de la Rance et de ses affluents en truites fario issues de la pisciculture de l'AAPPMA de Mérillac avec 90 kg déversés dans l'étang de Plumaugat pour une préouverture gratuite réservée aux titulaires de la carte 2024 de l'AAPPMA de Caulnes et 6 € pour les non titulaires. Cette structure ne pouvant pas répondre à toutes nos demandes, un achat de truites arc-en-ciel et fario a permis l'empoisonnement de la Rance et de ses affluents. 50 kg de gardons et 20 kg de tanches ont été déversés dans le parcours découverte avec remise à l'eau des prises du petit étang des tanneries.
- Les travaux d'entretien et de nettoyage qui se sont poursuivis entre la Vesquerie et la station d'épuration de Caulnes par des équipes composées de bénévoles pêcheurs, non pêcheurs et d'agriculteurs riverains. Ces travaux contribuent au maintien d'un bon milieu piscicole, à rendre l'accès à la rivière plus facile, à favoriser un bon écoulement des eaux et donc de prévenir les inondations.

L'association tire ses ressources de la vente de cartes, des subventions des communes et d'une vente de repas à emporter (choucroute de la mer) avec cette année près de 600 parts achetées. Pour 2025, cette manifestation sera reconduite le 27 septembre.

Dates à retenir en 2025

- Assemblée générale le 2 février à 10h à la maison des associations de Caulnes ;
- 2 mars : Préouverture de la pêche à la truite à l'étang de Plumaugat ;
- 8 mars : Ouverture de la pêche à la truite ;
- 27 avril : Ouverture de la pêche aux carnassiers.

Où vous procurer votre carte de pêche pour 2025 à partir du 15 décembre 2024 :

- Soit sur Internet (www.cartedepeche.fr)
- Soit au magasin Piedvache Décoration de Caulnes
- Soit auprès de l'AAPPMA lors de deux permanences au bureau de la pêche les 21 décembre et 22 février 2025 de 9h30 à 12h.

L'AAPPMA souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous ses adhérents et une bonne saison 2025.

Le Comité des Fêtes : Le repas de fin d'année destiné à remercier les bénévoles a eu lieu le 16 novembre avec 130 personnes réunies dans la salle des fêtes et 30 repas à emporter.

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 13 décembre avec l'élection du tiers sortant. Hervé Picouays a décidé de ne pas se représenter, merci à lui pour toutes ces années d'engagement au sein du bureau.

Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année 2025.

L'APEL (Associations des Parents d'ÉLèves) : L'année se termine pour tous. Le voyage scolaire de la grande section au CM2 se déroulera en juin 2025. Les enfants découvriront les alentours de Saumur avec un programme très varié : visite du cadre noir, d'un château, d'une champignonnière, d'un zoo, du parc Terra Botanica... Grâce aux bénéfices des différentes ventes, l'APEL finance près du tiers du voyage, merci à tous pour votre participation lors de ces différentes manifestations.

Le repas annuel de l'école aura lieu le **samedi 1^{er} février** à la salle des fêtes. Un après-midi jeux de société sera proposé en amont. Nous vous attendons nombreux.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et nos meilleurs vœux pour 2025.

La Kagée : Le petit marché de producteurs s'établit une fois par mois auprès desquels vous pouvez acheter en direct sans passer par l'AMAP. Les prochaines dates sont les 8 janvier, 5 février, 5 mars, 16 avril, 14 mai et 11 juin 2025.

Le Club de l'Amitié : L'assemblée générale de notre association s'est tenue le samedi 14 décembre à la salle des associations. Le repas qui suit chaque année s'est tenu dans la salle municipale de Guenroc, la nôtre étant occupée. Cette année, nous avons avancé notre assemblée d'un mois, nos traiteurs qui nous servaient le repas chaque année, prenaient leur retraite ce samedi soir.

Nous débuterons la nouvelle année par la vente des cartes d'adhésions le mardi 14 Janvier dans la salle polyvalente. Le prix sera de 18 €. La galette des rois sera servie à 16h à tous les présents. La carte donne droit à une remise de 7 € sur le repas de l'assemblée générale, 5 € sur le repas grillades de juillet et à une assurance en cas de frais d'annulation tardive lors des sorties d'une journée.

Un voyage d'une semaine va être organisé comme chaque année. Sa destination sera décidée par les intéressés en janvier. Le prix restera en dessous des 1000 €, l'objectif étant de permettre au plus grand nombre de retraités de se retrouver ensemble une semaine, nourris, logés et déconnectés du train-train habituel.

Les personnes intéressées par une carte d'adhésion ou par le voyage d'une semaine peuvent contacter le 02.96.83.91.79 pour se renseigner.

Des nouvelles de nos commerçants et artisans

LCM AIRLESS

Né en 1987 et originaire de la commune voisine de Landujan, Christopher Chalois est arrivé avec son épouse Mickaëla au village de la Mardelle en 2015. Après une formation par la pratique de jointeur, enduiseur et peintre chez plusieurs artisans, il exerce d'abord comme salarié. Ensuite, il créera en parallèle son autoentreprise et gardera ces deux fonctions pendant plusieurs années. Depuis 2021, il se consacre uniquement à son activité indépendante. Intervenant dans le neuf comme dans l'ancien, vous pouvez faire appel à ses services pour tous vos travaux de joints sur plaques de plâtre, d'enduit pelliculaire, de ratissage ou de peinture.

LCM AIRLESS

11 la Mardelle - 22350 Guitté

06.98.98.44.73 - cg.plaques@gmail.com

Responsable de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.

